

Liberté Égalité Fraternité



# Le Pass'Sport \_\_\_\_\_ qu'est-ce que c'est ?



Le Pass'Sport est une aide financière de 50 euros pour favoriser la pratique sportive en direction des jeunes qui en sont le plus éloignés. Son ambition est de répondre à un enjeu de cohésion sociale et d'épanouissement des jeunes.

Il s'agit aussi d'un soutien au **secteur sportif** pour promouvoir la pratique sportive en réduisant le coût de l'inscription.

C'est une aide individuelle, incessible, à usage unique et cumulable avec d'autres dispositifs d'aides existants.

# Qui est concerné?



Cette aide de l'État est destinée aux bénéficiaires suivants :

- Les jeunes de 6 à 17 ans révolus bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS);
- Les jeunes de 6 à 19 ans révolus bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH);
- Les jeunes de 16 à 30 ans bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).
- Les étudiants âgés au plus de 28 ans révolus qui justifient être bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2023-2024.

### Où l'utiliser?



Le Pass'Sport peut être utilisé auprès des structures éligibles suivantes :

- Les associations et structures affiliées aux fédérations sportives agréées par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.
- Les associations agréées JEP ou Sport et les structures du loisir sportif marchand.

## Comment cela fonctionne?



Les bénéficiaires ou leurs familles recevront par email,

### Pass'Sport,

...égrée au site
...e club et l'activité

...de dans son espace LCA (LeCompteAsso)
...n remboursement. Si l'inscription est inférieure
...e. club ne sera pas tenu de rembourser la différence
...lle mais s'engagera à ce que celle-ci bénéficie au jeune
... attribution d'un T-shirt du club, matériel nécessaire à la
pratique, etc.).

Bénéficiaires comme structures seront en mesure d'obtenir
de l'information et des réponses à leurs questions sur
le portail Pass'Sport www.pass.sports.gouv.fr.

\*\*Simplifié depuis l'édition 2022-20\*\*

es retours d'expériences des différents acteurs impliques a été simplifié sur trois volets majeurs depuis la

on pour le bénéficiaire grâce à l'attribution
b dès l'inscription et la mise à dispositions clés sur le dispositif, une cartogy

pour la structure sportive
lieu et place du formy

parcours de ge
céléré via l'
parcours de ge

#### Un accès simplifié depuis l'édition 2022-2023

Tenant compte des retours d'expériences des différents acteurs impliqués dans la première édition, le processus a été simplifié sur trois volets majeurs depuis la saison 2022-2023 :

- Une simplification pour le bénéficiaire grâce à l'attribution d'un code Pass'Sport unique à remettre au club dès l'inscription et la mise à disposition du site Pass'Sport en ligne avec les informations clés sur le dispositif, une cartographie des structures affiliées et des aides...;
- Une simplification pour la structure sportive qui, pour se faire rembourser, saisira le code unique du jeune, en lieu et place du formulaire à 9 champs ;
- Une simplification du parcours de gestion grâce à la mise en place d'un dispositif de remboursement accéléré via l'Agence de services et de paiement, payeur unique, et à une interface dédiée (LCA) permettant aux structures de suivre les remboursements.





